

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Un “pet sur la courge” !

C'est ce qui vient d'arriver à la FNCA et ses alliés.

Alors que le syndicat SUD était déclaré représentatif au Crédit Agricole, nos patrons s'obstinaient à ne pas nous convoquer aux réunions de négociations sous le motif que nous n'étions pas signataires de la Convention Collective. Ils appliquaient la même règle pour les syndicats FO et CGT.

FO a décidé de signer ce texte qu'il rejetait quelques années auparavant pour être invités à la table des “négociations” et nous avons décidé d'aller en justice pour faire appliquer nos droits. Un jugement défavorable de 2003 ne nous a pas fait baisser la garde, et c'est avec un dossier renforcé par des jurisprudences allant dans notre sens que nous avons fait appel. Le jugement de la cour d'appel du 18 mai 2006 vient de nous parvenir :

« *Le Tribunal*

ANNULE les accords signés le 18 juillet 2002 et le 27 février 2003 entre la FNCA et plusieurs organisations syndicales ;

DIT que les parties devront procéder à de nouvelles négociations avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives au sein de la branche Crédit Agricole ;

CONDAMNE la FNCA à payer à l'Union Nationale des Syndicats des Agents du Crédit Agricole SUD CAM le somme de 2 000 € (deux mille euros) au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ... »

FO s'était joint aux patrons pour nous demander 3.000 € au titre de l'article 700, ce qui paraît indécent vu la faible représentativité de ce syndicat dans notre institution,

La CFDT également avait demandé 5.000 € ce qui est indigne et place bien cette organisation du côté patronal.

Alors, aujourd'hui, nous allons devoir être convoqués et nous serons présents, aux séances de négociation, vous voilà assurés de bénéficier de comptes rendus publics ; nous serons le relais des aspirations du personnel, nous saurons traduire ses désirs en terme revendicatif. Rien que cela, c'est une victoire.

La question subsidiaire que nous pouvons nous poser est celle-ci : pourquoi la FNCA s'opposait-elle avec autant de virulence à notre présence ?

Tous simplement parce que le camp de ceux qui s'opposent devient majoritaire et ainsi peut favoriser l'usage du droit d'opposition. Donc, c'en est fini des manœuvres de couloirs, des ententes de bureau ... notre seule présence va apporter sérénité, transparence, honnêteté aux débats et négociations.

L'issue, pour la FNCA, si elle veut véritablement négocier, c'est d'accepter de revoir le partage des richesses, du magot que nous avons contribué à amasser. Les clients, le personnel doivent pouvoir en bénéficier.

Sinon !

Sinon, nous prendrons les décisions dignes d'un syndicat représentatif et responsable devant ses mandants, l'ensemble du personnel ■

Les chiffres c'est pénible.

42% : C'est l'accroissement du dividende versé aux actionnaires de CASA.

57,55% c'est l'augmentation de salaire entre 2004 et 2005 pour notre cher (très cher) collègue Jean Laurent ■

Il porte bien son nom

62,4% : C'est le coefficient d'exploitation de CASA. Plus il est fort, plus les charges pèsent dans le compte de résultat. Plus il est faible, plus l'entreprise maîtrise ses dépenses. Celui d'Aquitaine se situe en dessous des 50%. Conclusion, ils sont bien moins performants à CASA mais largement mieux payés ■

Au revoir

C'est décidé je démissionne ! En effet, j'ai appris par hasard quelles étaient les conditions de départ pour les démissionnaires : 1 650 000€ et un logement de fonction maintenu pour l'équivalent de 200 000€

C'est un collègue qui est parti avec ça, un certain Jean Laurent, et nous comme des imbéciles, il nous tarde la retraite !

Nous avons grandi...

Mais il n'est pas resté. Tout le monde se souvient de Castagnac, ce jeune banquier dynamique dans les spots de pub pour le Crédit Agricole d'Aquitaine. Mais si, le gars qui sortait des toilettes en se recoiffant avant de se laver les mains.

Et bien, il est parti à la concurrence. On peut le voir actuellement dans une publicité pour une banque concurrente et dans une autre pour une mutuelle bien implantée dans la région (Ociane).

Alain, nous te souhaitons bonne continuation ■

Jeu de vilains !

Qui n'a jamais joué à des jeux de société ? Du Monopoly à Risk en passant par le Jeu de l'oie, on sait tous qu'il y a des règles du jeu. Et souvent même, on en précise les termes avant de commencer une partie car, parfois elles prêtent à interprétation. Mais quand le jeu est lancé, tout le monde les a intégrées et on joue en connaissance de cause, en évitant traditionnellement le "à la parlante" parce que c'est aussi et surtout ce qui nous y amuse ! A SUD, on n'est pas capable de jouer la partie à la "sourde et muette", pourtant on ne triche pas. On parle nous, quand ça nous énerve, "ça nous fend le cœur" de voir qu'on relègue nos collègues au rôle de pions.

Ça nous énerve quand on subit le changement de règles en cours de jeu et de s'apercevoir que la direction arbitre avec de nouvelles règles sans même en avertir les joueurs...

De quoi parle-t-on ?

Vous savez, les trois PQE des métiers spécialisés ? Figurez-vous que les critères de passage d'un PQE à un autre ont changé trois fois en un an. Et figurez-vous aussi, que hormis la Direction, personne ne le savait ! C'est donc tout naïvement que les collègues qui remplissaient les critères des deux moutures précédentes ont été surpris... énervés... dégoûtés... en recevant leur bulletin de salaire du mois de mars. Trop naïfs vous dites ? Faire confiance au patron ? Par le jeu du remplacement de "et/ou" par "et", par l'application stricte d'un niveau de formation initiale ou professionnelle et bien, certains ne pourront même jamais passer au deuxième niveau alors qu'on leur assurait le passage au rang d'expert qu'ils sont !

Biaisé les règles du jeu en cours de partie, c'est pas fair-play du tout !

Cherchez les joueurs qui vont continuer la partie !

Cinéma pour les djeuns !

Notre direction souhaitant attirer et récompenser nos jeunes clients, a distribué, via les agences, des places de cinéma pour le ô combien excellent "Camping" se déroulant entre "Arcachon et Le Moulleau".

Rendez-vous pris au Mégarama, 60% de clients, 40% d'agents avec leur conjoint se retrouvent face au nouveau responsable de la CUB et une représentante d'Europe 2 qui tentent un séduisant ballet "distribution de cadeaux".

Quelle ne fut pas notre surprise quant aux gagnants ...

Quelques minutes plus tard ... projection du film ... rires ... rires ... fin du film ... quelques applaudissements fusent.

Après cette soirée sympa, encore fallait-il s'armer de patience pour sortir du parking. On a cru qu'on allait camper sur place !!!

Bref, donnons nous rendez-vous pour la sortie du DVD qui sera peut-être distribué dans nos agences pour attirer encore plus de clientèle !



Il y a des jours comme ça ...

Autrefois, nous pouvions bénéficier d'un jour férié payé le lundi de pentecôte. Depuis la canicule et parce qu'en plus de la chaleur les services publics de soin étaient défaillants de nombreux malades et/ou vieillards ont souffert et certains sont décédés.

Pour étouffer le scandale naissant, le président de la République, de retour du Canada a demandé à son gouvernement d'adopter des mesures efficaces mais à peu de frais. Celui-ci a donc inventé le concept de solidarité des salariés et décrété que désormais nous travaillerions le lundi de pentecôte et que le montant de notre salaire serait reversé à un fond destiné à la solidarité avec les vieux et malades.

En 2005, nous avons obtenu que cette journée soit "cadeau", que nos services et bureaux soient fermés mais que la somme soit versée sur les pharaoniques bénéfices de notre entreprise.

Depuis, les patrons qui ont cette formidable capacité à tout récupérer en retombant sur leurs pattes, ont imaginé l'idée de maintenir nos fermetures (d'autant plus que la clientèle désertait ce jour là pour se vautrer dans le farniente et le convivial) tout en récupérant le cadeau initial sous forme de réduction du nombre des jours RTT.

Des "syndicats" ont accepté de signer et adhérer à ce projet.

Donc, désormais, nous réduisons nos congés d'une journée pour financer 7 h en solidarité avec les vieux et 48 minutes en solidarité avec le patronat reconnaissant.

Nous n'étions pas d'accord et n'avons pas signé ■

L'autoroute des abus et du libéralisme.

Chers collègues, lorsque vous prendrez les autoroutes du Sud pour vos obligations professionnelles ou vos loisirs, ayez une pensée émue au moment de régler le péage, pour le grand patron de VINCI, un dénommé Antoine Zacharias, président de l'entreprise propriétaire desdits kilomètres de bitumes. Ce dernier a quelques difficultés à percevoir sa REC. En effet, cet honorable président dont on ne sait pas s'il est membre du MEDEF, s'est vu refuser par le directeur général, la modeste prime de 8 millions d'euros qu'il revendiquait. Devant la fronde, il n'hésite pas et convoque le conseil d'administration dont l'ordre du jour prévoit, bien sur, de débarquer l'empêcheur de tourner en ronds. Il est vrai qu'accaparé par ses fonctions, ce cher Antoine n'a eu que 6,6% d'augmentation et n'a perçu qu'un salaire de 7,46 millions d'euros en 2005. S'il a gain de cause, craignons que le prix du kilomètre subisse une légère augmentation, l'avantage et que vous saurez pourquoi. En tant que syndicaliste nous avons eu un réflexe idiot, nous avons juste mesuré que son salaire annuel pourrait faire vivre 320 salariés CDI et sa prime pourrait satisfaire deux fois plus de CDD ■

Convivialité

Réunion de département à la cafétéria de Bordeaux : Le Patron invite, avec un petit déjeuner convivial car il veut " faire connaissance " avec ses sbires et présenter ses orientations politiques. On sait qu'il n'est chez nous que pour 3 ans, mais à l'issue de la réunion on a quelques indices sur ce qu'il fera après. En effet, dans son discours, notre directeur s'est laissé aller à quelques commentaires sur Ségolène Royal, sur Chirac et a déploré l'absence de décisions du gouvernement qui reste tétanisé par l'échéance électorale de 2007. Bon ! On attend plus que son programme électoral qui va sans aucun doute permettre la relance de l'économie. On imagine que chaque citoyen aura ses objectifs et que faute de les atteindre ils n'auront pas leurs allocations, mais attendons, patientons, peut-être aurons-nous droit à quelques surprises de taille ■

Champagne !

Le Crédit Agricole du Nord Est vient d'acquérir l'activité viti vinicole du groupe Taittinger pour 1 € symbolique ... La bulle de champagne, soit la modique somme de 660 millions d'euros. Ainsi, notre institution fait d'une pierre deux coups, elle manifeste sa volonté de contrer la loi Evin et trouve enfin une utilisation à ses énormes bénéfices.

Punk not dead !

Le Crédit Agricole en concert live à Barbey (Bordeaux) ? (Cf quotidien du 23 mai)

On croit rêver mais pour ce qui concerne les musiques amplifiées, il faudra repasser.

D'habitude le public est debout, pogotte, slam, suivant la soirée. Mais là rien de pareil, à peine une chemise en dehors du pantalon. Faire djeun's dans la communication OK, mais à quand l'abrogation du port du costard d'enterrement et de la cravatte ?

Comme pour les grands groupes, on se demande si une tournée régionale est prévue avec des dates au Florida (Agen) et au Café musique (Mont de Marsan). De là à ce que la soirée finisse avec un concert de TTP (Tues ton patron) ou Agressive Agricultor, on ne rêve pas non plus.

**God save the boss and
no future !**

Nous étions en réunion

Comité d'entreprise de mai.

Big Boss : c'est bien lui qui exceptionnellement dirigeait les débats.

Big Secret : ce sont les résultats financiers de la Caisse Régionale d'Aquitaine. Ils nous ont été présentés, mais nous ne vous en parlerons pas parce que les autorités de marché nous enverraient le GIGN. Tout ce que nous pouvons vous dire c'est que le groupe crédit agricole voit ses bénéfices croître de 53% au premier trimestre et que nos dirigeants sont fiers de pouvoir mobiliser 10 milliards d'euros dans l'éventualité d'une acquisition.

Big Polémique : au sujet du pôle immobilier que la Caisse Régionale veut instituer. Nos questions sur les effets de cette nouvelle activité dans le quotidien des commerciaux et sur leurs objectifs ne trouvent que des réponses évasives.

Big roupillon : pour certains, ils se reconnaîtront.

Big élégance : Quand le grand patron est présent la cravate est de rigueur, nous avons donc eu droit à plus de noeuds cou-lants que d'ordinaire.

Bigarade : c'est le nom de l'orange amère utilisée dans la fabrication du curaçao, comme ça vous aurez appris quelque chose de cette dernière réunion du comité d'entreprise ■

et les Délégués du Personnel

Ce mois-ci, c'était "vue sur les Pyrénées". Ce jeudi 18 mai, nous nous sommes surtout penchés sur la constitution des portefeuilles en agence, sujet qui fâche, et avons reçus des réponses qui serviront de référence pour tout le monde.

Autre sujet qui fâche, le référentiel métier siège. La direction travaille dessus mais chacun d'entre nous peut également s'adresser au nouvel espace "évolution" du service "emploi".

C'était aussi le mois des citations :

▪ « *La gouttière ne coule pas très bien* » - concernant les réunions du jeudi matin pour lesquelles certains managers, ne considérant ces rencontres que du point de vue "remontée de bretelles commerciales", négligent de transmettre les autres informations.

▪ « *Donné, repris, volé* » - à propos de la gratification des stagiaires école qui conservent ce qui leur a été remis, même en cas de départ anticipé.

On a cru rêver aussi suite à une question de l'intersyndicale sur l'élargissement du courrier électronique en agence. Suite au débat et à la réponse de la direction se réfugiant derrière la réglementation, nous sommes en harmonie avec l'intervention de la CGC (et oui !) concernant le rôle des délégués du personnel qui déclarait : « *Nous sommes là pour défendre les salariés, pas les clients* ». Tu vois bien, camarade Cadre que nous pouvons être d'accords !■

à vos écrans ...

Promi, craché, nous allons tenir nos promesses et mettre à jour régulièrement notre page intranet des communications syndicales.

Vous pourrez donc désormais faire semblant de travailler tout en vous informant sur la page SUD.

et vos claviers pour nous faire passer des infos ...

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibao-sud.org